

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - échelle 1/2 500°
Plan d'ensemble de la commune

Vu pour être annexé à
la délibération
du
approuvant la modification
simplifiée n° 1 du
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

PLU approuvé le 17 Février 2014
POS approuvé le 10 décembre 1979

Dossier du PLU réalisé par :

Perspectives
URBANISME & PAYSAGE

2 rue de la Gare
10200 CHARENTON-LE-PONT
Tél : 03.25.40.05.90 Fax : 03.25.40.05.89
Email : perspectives@perspectives-urbanisme.com

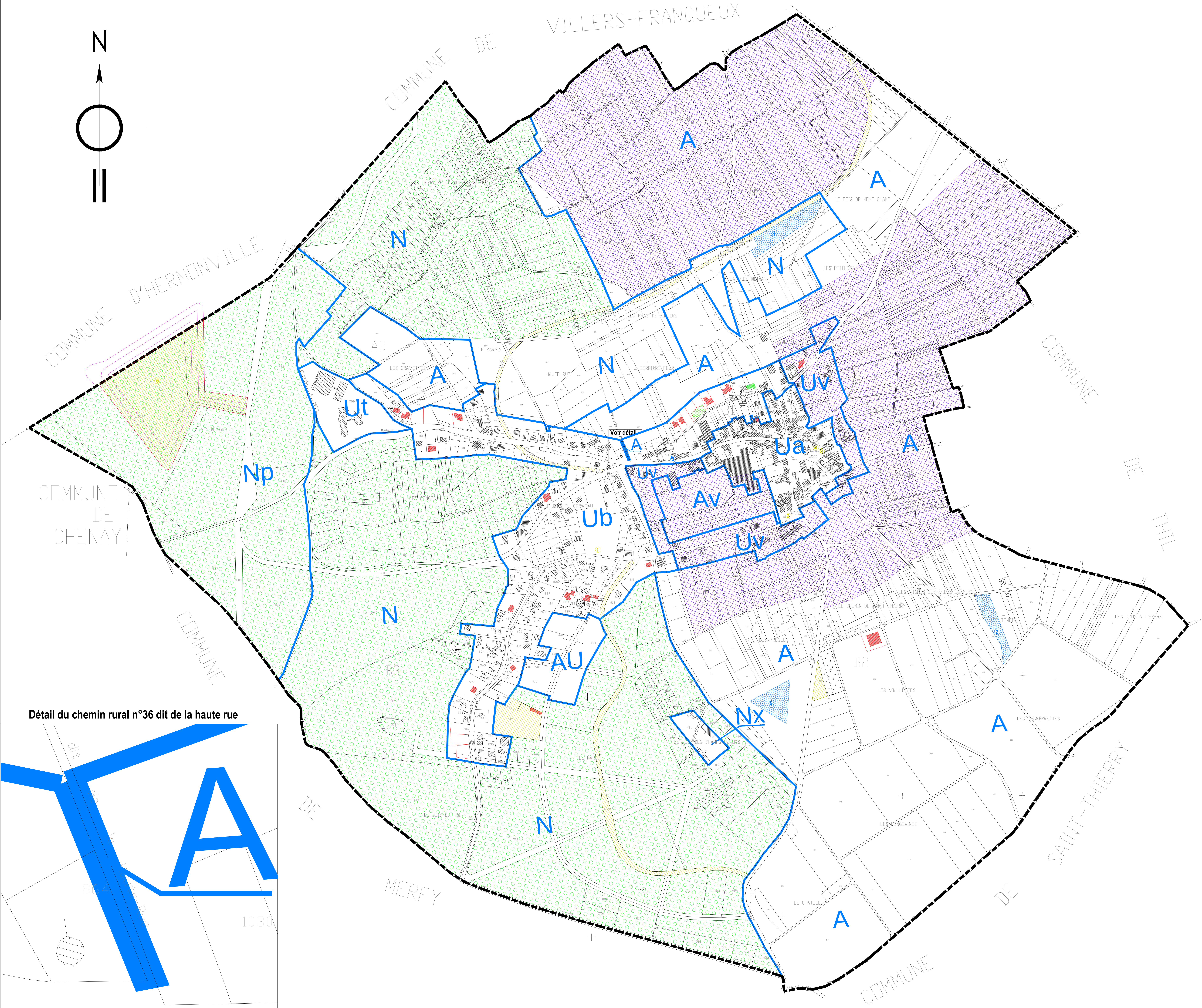
Source fond de plan :
- Vectorisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.

LEGENDE			
	Limite de commune		Limite de zone
	Espace Boisé Classé		Zone AOC
	Emplacements réservés		Site de l'ancien Fort
	Espace jardin		

Définition des zones	
U	Zone urbaine à vocation mixte Habitat, artisanat, activités compatibles avec la zone - Ua : caractère d'habitat ancien - Ub : caractère d'habitat récent
Uv	Secteur de la zone urbaine à vocation mixte où la densité de construction est moins dense pour prendre en compte le classement AOC.
Ut	Zone urbaine à vocation d'activités économiques
AU	Zone d'urbanisation future Les constructions y sont autorisées si les réseaux à proximité sont situés à la périphérie immédiate de la zone et que les conditions d'urbanisation apparaissent dans les orientations d'aménagement et le règlement.
A	Zone agricole
Av	Zone viticole située au centre du village et dans le périmètre "AOC".
N	Zone naturelle et forestière
Nx	Secteur de la zone naturelle occupé par une activité de stockage et de vente de ferraille et d'une habitation
Np	Zone naturelle identifiant la Natura 2000

EMPLACEMENTS RESERVES		
N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE
1	Extension de la station d'épuration	Communauté de Communes
2	Elargissement accès (1 m large)	Communauté Urbaine
3	Création d'un bassin de rétention	Communauté Urbaine
4	Création d'un bassin de rétention	Communauté Urbaine

ELEMENTS DU PAYSAGE protégés au titre de l'article L123.1.5-7° du code de l'urbanisme	
	Ensemble paysager
	1 Four à pain 2 Chêne de la liberté 3 Façade et clocher de l'église 4 La façade de la mairie et son horloge 5 Le fort Saint-Thierry



Détail du chemin rural n°36 dit de la haute rue

